

## FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

Rapport du commissaire aux comptes  
Sur les comptes annuels

Exercice Clos  
Le 31 décembre 2023

Association à but non lucratif  
Siège social : 18, Rue La Fayette – 75009 Paris

### EXPERTS ET ENTREPRENDRE PARIS

Sté d'expertise-comptable membre de l'Ordre de la région parisienne - Sté de commissariat aux comptes inscrite à Paris  
**SAS EXPERTS ENTREPRENDRE PARIS** au capital de 500.000 euros - **SIRET** 393318647 00046 - **APE** 6920Z - **TVA** Intracom. FR35393318647  
**RIB** BNP 30004 00760 00010047004 92 - **IBAN** FR76 3000 4007 6000 0100 4700 492 - **BIC** BNPAFRPPCE  
46, rue Cardinet - 75017 PARIS - **Tél.** 01 53 84 77 77 - **Fax.** 01 53 84 77 79  
Membre du réseau INTEGRA INTERNATIONAL - [info@experts-entreprendre.com](mailto:info@experts-entreprendre.com)



## FEDERATION BANCAIRE FRANÇAISE

Association à but non lucratif

Siège social : 18, Rue La Fayette – 75009 Paris

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2023

Mesdames, Messieurs,

### I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **FEDERATION BANCAIRE FRANÇAISE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### II- Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## EXPERTS ET ENTREPRENDRE PARIS

46, Rue Cardinet - 75017 Paris

Tél 01 53 84 77 77 - Fax 01 53 84 77 79



### **III- Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation figurent au bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2023 pour une valeur nette de 75 038 531 € et représentent le poste le plus important du bilan. Les titres de participation sont évalués selon les modalités présentées dans la note « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations des valeurs d'inventaire et à vérifier le calcul des provisions pour dépréciation.

### **IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

### **V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la **FEDERATION BANCAIRE FRANÇAISE** à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Exécutif.

### **VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

**EXPERTS ET ENTREPRENDRE PARIS**

46, Rue Cardinet - 75017 Paris

Tél 01 53 84 77 77 - Fax 01 53 84 77 79



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,

Le 20 mai 2024

**EXPERTS ET ENTREPRENDRE PARIS**

Représenté par **Arnaud GIROD**

Commissaire aux Comptes

Compagnie Régionale de Paris

**EXPERTS ET ENTREPRENDRE PARIS**

46, Rue Cardinet - 75017 Paris

Tél 01 53 84 77 77 - Fax 01 53 84 77 79

**BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : **FBF - 18 RUE LA FAYETTE**  
 Adresse de l'entreprise : **75009 PARIS -**  
 Approche : **NAT**  
 Avec les écritures de simulation : **non**  
 Devise d'expression : **Tenue de compte**

<b>Rubriques</b>		<b>Brut</b>	<b>Amortissements, provisions</b>	<b>Exercice clos au 31/12/2023</b>	<b>N-1 31/12/2022</b>	
				<b>Net</b>	<b>Net</b>	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	IMMobilisations incorporelles	Frais d'établissements				
		Frais de recherche et développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	1 661 058	1 543 552	117 506	
		Fonds commercial			6 648	
		Autres immobilisations incorporelles				
	IMMobilisations corporelles	Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles	<b>1 661 058</b>	<b>1 543 552</b>	<b>117 506</b>	
		Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 797 106	3 322 556	2 474 550	
		Autres immobilisations corporelles			2 240 484	
	IMMobilisations financières	Immobilisations en cours			261 235	
		Avances et acomptes	<b>5 797 106</b>	<b>3 322 556</b>	<b>2 474 550</b>	
		Participations				
		Autres participations	75 045 299	6 768	75 038 531	
		Créances rattachées à des participations			75 038 531	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	stocks	Autres titres immobilisés	446 500		446 500	
		Prêts	714 488		714 488	
		Autres immobilisations financières	6 500		6 500	
			<b>76 212 787</b>	<b>6 768</b>	<b>76 206 019</b>	
					<b>76 205 423</b>	
		<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>83 670 952</b>	<b>4 872 876</b>	<b>78 798 076</b>	
	crédits	Stocks de matières premières	25 523		25 523	
		Stocks en-cours de production de biens			31 786	
		Stocks en-cours productions de services				
		Stocks produits intermédiaires et finis				
		Stocks de marchandises	<b>25 523</b>		<b>25 523</b>	
	disponibilités	Avances et acomptes versés sur commandes	30 479		30 479	
		Clients et comptes rattachés	538 086		538 086	
		Autres créances	2 552 005		2 552 005	
		Capital souscrit et appelé, non versé	<b>3 120 570</b>		<b>3 120 571</b>	
					<b>2 904 818</b>	
	comptes de régularisation	Valeurs mobilières de placement	19 924 678		19 924 678	
		Disponibilités	3 780 919		3 780 919	
			<b>23 705 598</b>		<b>23 705 598</b>	
					<b>22 721 655</b>	
		Charges constatées d'avances	321 667		321 667	
		<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>27 173 359</b>		<b>27 173 359</b>	
		Charges à répartir sur plusieurs exercices				
		Primes de remboursement des obligations				
		Ecart de conversion actif				
			<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>110 844 310</b>	<b>4 872 876</b>	
					<b>105 971 434</b>	
					<b>104 657 158</b>	

**BILAN - PASSIF**

Date de fin de période : 31/12/2023

	<b>Rubriques</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds associatifs sans droit de reprise	88 254 318	88 254 318
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves statutaires et contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 465 000	2 465 000
	Report à nouveau	262 608	
Provisions pour risques & charges	Résultat de l'exercice	172 192	262 608
		<b>FONDS PROPRES</b>	<b>91 154 118</b>
			<b>90 981 926</b>
	Provisions pour risques		160 918
	Provisions pour charges	3 551 297	3 486 990
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>3 551 297</b>	<b>3 647 908</b>
Dettes	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 198
	Emprunts et dettes financières divers		
			<b>1 198</b>
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 267 177	3 343 644
Cpte Régul	Dettes fiscales et sociales	4 383 135	4 416 395
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	3 615 708	2 312 709
			<b>11 266 020</b>
			<b>10 072 749</b>
Cpte Régul	Produits constatés d'avances		- 46 623
		<b>DETTES</b>	<b>11 266 020</b>
	Ecarts de conversion passif		
		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>105 971 434</b>
			<b>104 657 158</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

Date de fin de période : 31/12/2023

	<b>Rubriques</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice (N-1)</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises		
	Production vendue de biens		
	Production vendue de services		
	<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Cotisations	20 843 466	21 049 028
	Subventions d'exploitation	30 667	17 333
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	7 043 141	5 428 918
	Autres produits	283 077	202 209
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>28 200 350</b>	<b>26 697 489</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises [ et droits de douane]	12 397	13 217
	Variation de stock de marchandises	2 101	- 283
	Achats de matières premières et autres approvisionnements	53 451	69 926
	Variation de stock [Matières premières et approvisionnement]	4 161	1 821
	Autres achats et charges externes	11 219 083	9 920 420
	<b>CHARGES EXTERNES</b>		
		<b>11 291 193</b>	<b>10 005 102</b>
	IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 269 817	1 926 882
	Salaires et traitements	9 452 840	8 892 273
	Charges sociales	4 349 235	4 180 008
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>13 802 075</b>	<b>13 072 282</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>	Dotations aux amortissements sur immobilisations	335 194	193 435
	Dotations aux provisions sur immobilisations		
	Dostations aux provisions sur actif circulant		
	Dotations aux provisions pour risques et charges	981 964	1 268 863
		<b>1 317 157</b>	<b>1 462 298</b>
Autres charges		1 824	23 967
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>		<b>28 682 067</b>	<b>26 490 530</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>		<b>- 481 717</b>	<b>206 959</b>

**COMPTE DE RESULTAT (SUITE)**

Date de fin de période : 31/12/2023

<b>Rubriques</b>		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-481 717</b>	<b>206 959</b>
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	208 235	872
	Autres intérêts et produits assimilés	556 180	43 273
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Défenses positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>764 415</b>	<b>44 145</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Défenses négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>			
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>764 415</b>	<b>44 145</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>282 699</b>	<b>251 104</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opération en capital	103	27 150
	Reprises sur provisions et transferts de charges		395
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>103</b>	<b>27 545</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	238	4 178
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	13 405	314
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>13 643</b>	<b>4 491</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>- 13 540</b>	<b>23 054</b>
Impôt sur les bénéfices		96 967	11 549
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>28 964 868</b>	<b>26 769 179</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>28 792 677</b>	<b>26 506 570</b>
<b>EXCEDENT OU PERTE</b>		<b>172 192</b>	<b>262 608</b>

**FEDERATION BANCAIRE FRANCAISE**  
**Exercice clos le : 31 décembre 2023**

**ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

- Au bilan de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 105.971.434 euros.
- et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat excédentaire de : 172.192 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels ; il est précisé que les comptes annuels de la FBF n'intègrent pas les données comptables (flux de la période et situation financière de fin d'exercice) des comités territoriaux. Ceux-ci sont désormais tous devenus des associations loi 1901. Ces associations sont régies par des statuts type et ont adhéré à une Charte FBF.

***Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture*** : néant

***Principes et méthodes comptables***

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, définies par le règlement ANC n°2018-06 relatifs aux dispositions comptables réglementaires applicables aux associations, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

***Immobilisations incorporelles***

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

***Immobilisations corporelles***

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- |  |                                    |
|--|------------------------------------|
| - Agencement et installations 10, 15 et 20 ans | - Matériel informatique neuf 4 ans |
| - Constructions 50 et 20 ans                   | - Matériel et outillage 5 ans      |
| - Logiciel outil 1 an                          | - Matériel de transport 4 ans      |
| - Logiciel applicatif 3 ans                    | - Mobilier 10 ans                  |
| - Matériel informatique apporté 2 ans          | - Mobilier d'art non amorti        |

### ***Immobilisations financières***

#### ***Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement***

Les titres de participations sont comptabilisés au prix d'acquisition.

Les titres de participations ont été dépréciés par voie de dépréciation afin de tenir compte de la valeur actuelle des participations et des perspectives d'avenir.

### ***Stocks***

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

### ***Créances et dettes***

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### ***Provisions***

Toute obligation actuelle résultant d'un évènement passé de l'Association à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### ***Faits caractéristiques de l'exercice : néant.***

### ***Changement de méthode***

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## NOTES SUR LE BILAN

### ETAT DES IMMOBILISATIONS

en euros

Cadre A		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement, de recherche et développement	Total I			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II	1 531 535		129 523
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions		245 991		13 107
Installations techniques matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers		243 041		6 503
Matériel de transport		133 185		
Matériel de bureau et informatique, mobilier		4 642 860		530 985
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		261 235		
Avances et acomptes	Total III	5 526 312		550 594
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		75 045 299		
Autres titres immobilisés		446 500		
Prêts et autres immobilisations financières		720 392		51 275
	Total IV	76 212 191		51 275
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>83 270 038</b>		<b>731 393</b>

Cadre B		Diminutions		Valeur brute fin d'exercice
		Par virement	Par cessions	
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement, de recherche et développement	Total I			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II			1 661 058
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				259 099
Installations techniques matériel et outillage industriels				249 543
Installations générales, agencements et aménagements divers				133 185
Matériel de transport		18 565		5 155 279
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		261 235		
Avances et acomptes	Total III	279 800		5 797 106
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				75 045 299
Autres titres immobilisés				446 500
Prêts et autres immobilisations financières		50 679		720 988
	Total IV	50 679		76 212 787
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>330 479</b>		<b>83 670 952</b>

## ETAT DES AMORTISSEMENTS

en euros

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement, de recherche et développement	Total I			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II	1 524 887	18 665	1 543 552
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions		40 821	25 359	66 180
Installations techniques matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers		185 766	17 948	203 714
Matériel de transport		89 282	18 437	107 719
Matériel de bureau et informatique, mobilier		2 708 724	254 784	2 944 943
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	Total III	3 024 592	316 529	18 565
				3 322 556
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 549 479</b>	<b>335 194</b>	<b>18 565</b>
				<b>4 866 108</b>

Cadre B	Ventilations des dotations aux amortissements de l'exercice			Cadre C	Provisions amortissements dérogatoires
	Amort. linéaires	Amort. dégréssifs	Amort. exceptionnels	Dotations	Reprises
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement, de recherche et développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 665				
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions		25 359			
Installations techniques matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménagements divers		17 948			
Matériel de transport		18 437			
Matériel de bureau et informatique, mobilier		254 784			
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes	316 529				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>335 194</b>				

Cadre D	Mouvements des charges à répartir sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augmentations	Dotations exercice	Montant net en fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices					

## ETAT DES PROVISIONS

Libellé	Montant début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin de l'exercice
Provision pour refonte des sites de la FBF (158000)	276 541		100 684	175 857
Provision pour développement numérique (158100)	473 311		79 883	393 428
Provisions pour grosses réparations (157200)	205 000			205 000
Provision pour remise en état du site (158100)	255 540			255 540
Provision assistance juridique et Fiscale (Projet immobilier)	100 000			100 000
Provision campagne fraude	560 000	980 000	560 000	980 000
Provision IFC PASSIF SOCIAL (153000)	1 064 898		168 766	896 132
Provision Médaille (153100)	74 854	1 964		76 818
Provision Santé (153200)	126 846		8 324	118 522
Provision TVA sur MAD (158300)	350 000			350 000
Provision litiges (151100)	160 918		160 918	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 647 908</b>	<b>981 964</b>	<b>1 078 575</b>	<b>3 551 297</b>

L'état des provisions fait apparaître :

- une reprise de provision pour le projet de refonte des sites de la FBF de 101 k€ ; ce qui porte la provision en fin d'exercice à 176 k€ ;
- une reprise de provisions pour litige à hauteur de 161 k€ ; provisions constituées en 2016 et 2021 ;
- une provision pour grosses réparation de 205 k€ liée au projet immobilier qui est conservée à même hauteur ;
- une reprise de provision pour le financement de la mise en place de la visio-conférence et de la softphonie à hauteur de 80 k€ ; portant le montant de la provision en fin d'exercice à 393 k€ ;
- une provision pour risque TVA concernant les mises à dispositions de collaborateurs par les adhérents auprès de la FBF de 350 k€, qui est conservée à même hauteur ;
- une provision de 100 k€ pour l'assistance juridique et fiscale pour le projet immobilier de la FBF qui est conservée à même hauteur ;
- une reprise de provision pour la campagne de communication pour la lutte contre la fraude 2023 à hauteur de 560 k€ ;
- une constitution de provision pour le financement de la campagne de communication pour la lutte contre la fraude 2024 à hauteur de 980 k€.

#### ***Engagements en matière de frais de santé***

Les retraités de la FBF bénéficient d'un contrat de remboursement de frais de santé signé auprès d'une compagnie d'assurance. La FBF participe au financement de ce contrat par le versement d'une contribution mensuelle fixe par retraités.

La provision annuelle 2023 atteint 118 522 €.

#### ***Engagements pour Indemnités de fin de carrière, médailles du travail et santé***

La FBF évalue et provisionne ses engagements selon la méthode des unités de crédit.

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont :

	2023	2022
Actualisation	4,32%	3,70 % <sup>(1)</sup>
Inflation		
Evolution des salaires	1,25 %	1,25 %

<sup>(1)</sup> y compris l'inflation

Ainsi, le montant des engagements s'élève à 1.091 k€ au 31 décembre 2023 après prise en compte d'une reprise de provision nette de 175 k€ sur l'exercice 2023, résultant de l'évolution des hypothèses actuarielles et démographiques (âge de départ à la retraite et type de départ).

Ces engagements comprennent le financement du contrat de remboursement de frais de santé pour les retraités de la FBF à hauteur de 118 k€.

En outre, la FBF a une épargne dédiée pour le financement d'indemnité de fin de carrière auprès de la compagnie Allianz Vie qui en assume la gestion pour un montant initial de 800 k€.

Cette épargne est évaluée au 31 décembre 2023 à 22 k€, après versement de 54 k€ d'indemnités de fin de carrière et des intérêts nets.

## ETAT DES CREANCES

en euros

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>				
Créances rattachées à des participations				
Prêts	714 488	42 461	672 027	
Autres immobilisations financières	6 500	3 000	3 500	
<b>De l'actif circulant</b>				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	538 086	194 203	343 883	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	37	37		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	104 615	104 615		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers	8 078	720	7 358	
Groupe et associés	2 400 623	2 400 623		
Débiteurs divers	69 130	45 565	23 565	
Charges constatées d'avance	321 667	321 667		
<b>Total</b>	<b>4 163 226</b>	<b>3 112 892</b>	<b>1 050 334</b>	

Les comptes de groupe se détaillent comme suit :

Libellé	Montant
CFONB	58 435
SDTB	1 204 706
REVUE BANQUE	12 440
AFECEI	132 992
FRANCE POST-MARCHE (EX AFTI)	1 869
OBSERVATOIRE DES METIERS DE LA BANQUE OMB	2 191
GUF	11 190
SCI 18 LA FAYETTE	976 800
<b>TOTAL</b>	<b>2 400 623</b>

## **ET DES DETTES**

<b>Cadre B</b>	<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières diverses					
Fournisseurs et comptes rattachés	3 267 177	3 214 963	52 214		
Personnel et comptes rattachés	1 549 352	1 406 084	110 608	32 660	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 141 478	2 141 478			
Impôts sur les bénéfices	96 967	96 967			
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts taxes et versements assimilés	595 337	595 337			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés	3 614 361	3 614 361			
Autres dettes	1 347	1 347			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>Total</b>	<b>11 266 020</b>	<b>11 070 537</b>	<b>162 822</b>	<b>32 660</b>	

## **CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

Le montant des CCA au 31/12/2023 est de 321 667.38 €, dont notamment :

- \* 3SR : Licences 2024, montant 2.796 €
- \* Adobe : Licences 2024, montant 6.505 €
- \* CMS Lefebvre : Abonnements 2024, montant 8.493 €
- \* Degret : Abonnements nom de domaine 2024, montant 6 729 €
- \* Institute of international Finance : Cotisation 2024, montant 33.356 €
- \* Kantar : analyse statistique 2024, montant 7.729 €
- \* Kesys : maintenance sage 2024, montant 7.773 €
- \* Prenax : Abonnements 2024, montant 38.034 €
- \* Revue Banque : Abonnements 2024, montant 49.629 €
- \* SOFTWAREONE Renouvellement Abonnement : 8.639 €
- \* MTI Maintenance VARONIS : 4.990 €
- \* Abonnement PlayPlay : 3.000 €

Charges à payer :

	<b>MONTANT</b>
Dettes fiscales et sociales	4 383 135 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 383 135 €</b>

## **EFFECTIF**

La FBF dispose d'un effectif au 31/12/2023 de 138 salariés et de 14 collaborateurs mis à disposition par les banques adhérentes.

### ***Consolidation***

Dans le cadre de la loi du 20 aout 2008 relative à la démocratie sociale, la FBF doit vous présenter certaines informations relatives à ses participations :

#### ***SCI 18 La Fayette***

La Fédération Bancaire Française détient 99,99 % des parts sociales.

Les comptes ont été clôturés au 31/12/2023 et font ressortir un résultat bénéficiaire de 353 k€, **la situation nette atteignant ainsi 75.352 k€.**

#### ***Revue banque***

La Fédération Bancaire Française détient 66,66 % des parts sociales.

Le Commissaire aux Comptes est Monsieur Christophe MAURIN.

Les comptes ont été clôturés au 31/12/2023 et font ressortir un résultat déficitaire de 194 k, **la situation nette atteignant ainsi 388 k€.**

#### ***Société pour le Développement des Techniques Bancaires (SDTB)***

La Fédération Bancaire Française détient 100 % des parts sociales.

Le Commissaire aux Comptes est le cabinet Experts et Entreprendre Paris.

Les comptes ont été clôturés au 31/12/2023 et font ressortir un résultat bénéficiaire de 43 k€, **la situation nette atteignant ainsi 3.344 k€.**

#### ***Sicovam Holding***

La Fédération Bancaire Française détient 0,19 % des parts sociales.

Le Commissaire aux Comptes est Monsieur Jean-Pierre EMMERICH.

Les comptes ont été clôturés au 31/07/2023 et font ressortir un résultat excédentaire de 100 756 M€, **la situation nette atteignant ainsi 974 015 M€.**